

Anthropologie

Structure générale

Pilier principal de Master 90 ECTS

30 ECTS du tronc commun, 30 ECTS dans le pilier Anthropologie, 30 ECTS du mémoire

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
Enseignements en Anthropologie	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 2
Total	90					

Pilier principal avec Spécialisation 90 + 30 ECTS

3 Spécialisations possibles						Note 3
Métiers de la culture	30	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Action sociale et environnementale	30	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Terrain intensif	30	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Total	30					

Pilier principal de Master 60 ECTS

10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans le pilier Anthropologie, 30 ECTS du mémoire

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Enseignements en Anthropologie	20	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 2
Total	60					

Pilier secondaire de Master autre que l'Anthropologie 30 ECTS

Anthropologie

Structure générale (suite)

Pilier principal de Master autre que l'Anthropologie **60 ECTS**

Pilier secondaire de Master **30 ECTS**

10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans le pilier Anthropologie

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Enseignements en Anthropologie	20	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Total	30					

Pilier secondaire de Master avec Spécialisation **30 + 30 ECTS**

Spécialisation "Métiers de la culture"	30	1 et 2	Opt.	Non	Non	Note 4
--	----	--------	------	-----	-----	--------

Anthropologie

Pilier principal de Master							90 ECTS
1ère et 2ème années							
Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				30		Obl.	
(Note 1)				30			
PILIER ANTHROPOLOGIE				30		Obl.	
Approches anthropologiques contemporaines		2	A ou P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours.		2	Selon ens.	15	C	Obl.	Selon ens.
Cours de niveau MA dans un autre pilier du MA ScS, dans un autre MA de la FLSH ou dans une Université voisine, en accord avec le/la responsable de pilier				10	C	Obl.	Selon ens.
Mémoire				30		Obl.	
Mémoire de Master (Note 2)				30	M	Obl.	
Total 1ère et 2ème années				90			

Spécialisations							
(L'étudiant-e peut choisir une des trois Spécialisations ci-dessous, en fonction de son travail de mémoire)							
Métiers de la culture (Note 5)				30		Opt.	
Travaux Pratiques en Ethnomusicologie				10		Opt.	Eval. int. notée
Travaux Pratiques en Ethnomuséographie				10		Opt.	Eval. int. notée
Travaux Pratiques en Anthropologie Visuelle				10		Opt.	Eval. int. notée
Stage dans une institution culturelle				10		Opt.	Eval. int. non notée
Total des crédits				30			

Anthropologie

Pilier principal de Master (suite)	90 ECTS
---	----------------

Spécialisations (Suite)							
(L'étudiant-e peut choisir une des trois Spécialisations ci-dessous, en fonction de son travail de mémoire)							
Action sociale et environnementale (Note 6)				30		Opt.	
Enseignements spécialisés suivant une liste renouvelée chaque année.				15		Opt.	Selon ens.
Crédits qui s'ajouteront aux 30 ECTS habituellement validés pour la réalisation du mémoire, effectué dans le cadre d'une collaboration étroite avec un intervenant social (ONG, collectivités territoriales, etc.).				15		Opt.	Eval. int. non notée
Total des crédits				30			
Terrain intensif (Note 7)				30		Opt.	
Travail de terrain mené dans le cadre de la réalisation du mémoire de Master				30		Obl.	Eval. int. non notée
Total des crédits				30			

Anthropologie**Pilier principal de Master****60 ECTS****1ère et 2ème années**

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				10		Obl.	
10 crédits ECTS au choix en séminaires Méthodes et/ou Séminaires et/ou Séminaires interdisciplinaires et/ou Ateliers 'Fabrique de Demain'				10			
PILIER ANTHROPOLOGIE				20		Obl.	
Approches anthropologiques contemporaines		2	A ou P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours.		2	Selon ens.	15	C	Obl.	Selon ens.
Mémoire				30			
Mémoire de Master (Note 2)				30	M	Obl.	
Total 1ère et 2ème années				60			

Anthropologie

Pilier secondaire de Master

30 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				10		Obl.	
10 crédits ECTS au choix en séminaires Méthodes et/ou Séminaires et/ou Séminaires interdisciplinaires et/ou Ateliers 'Fabrique de Demain'				10			
PILIER ANTHROPOLOGIE				20		Obl.	
Approches anthropologiques contemporaines		2	A ou P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours.		2	Selon ens.	15	C	Obl.	Selon ens.
Total 1ère et 2ème années				30			

Spécialisation "Métiers de la culture"

(L'étudiant-e peut effectuer la spécialisation "Métiers de la culture" en plus du pilier secondaire Master, pilier Anthropologie)

Métiers de la culture (Note 5)				30		Opt.	
Travaux Pratiques en Ethnomusicologie				10		Opt.	Eval. int. notée
Travaux Pratiques en Ethnomuséographie				10		Opt.	Eval. int. notée
Travaux Pratiques en Anthropologie Visuelle				10		Opt.	Eval. int. notée
Stage dans une institution culturelle				10		Opt.	Eval. int. non notée
Total des crédits				30			

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.Abréviations

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	Obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	Opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O = Oral	P = Printemps

Anthropologie**Remarques générales sur le Master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS**

- 1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. Sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. Histoire / Philosophie).
- 2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'elle/il entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.
- 3) D'entente avec la/le responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.
- 4) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser à la/au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Note 1

L'étudiant-e complète son tronc commun de la manière suivante:

10 ECTS en "Séminaires méthodes".

20 ECTS au choix entre les "Séminaires", "Séminaire interdisciplinaires" et "Ateliers 'Fabrique de Demain'".

Note 2

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorant-e-s) sont à définir en accord avec la/le directrice/teur, en principe au début du 2ème semestre du MA.

Note 3

Pour les étudiant-e-s ayant un pilier Master Sciences sociales, pilier Anthropologie à 90 ECTS, trois possibilités de renforcement supplémentaire par adjonction d'une spécialisation (30 ECTS) au cursus (menant à un MA de 120 ECTS) sont offertes. La composition de ce supplément est laissée au choix des étudiant-e-s. Ces spécialisations sont:

- Métiers de la culture
- Action sociale et environnementale
- Terrain intensif

Note 4

La spécialisation "Métiers de la culture" peut être aussi acquise en ayant un pilier principal de Master autre que l'Anthropologie à 60 ECTS et un pilier secondaire de Master en Anthropologie à 30 ECTS.

Note 5

Il est également possible, dans cette spécialisation, de faire 30 ECTS de stage, à condition de suivre un MA de 120 ECTS.

Dans tous les cas, l'étudiant-e doit s'adresser à l'un-e des responsables de la spécialisation pour faire valider ses choix.

Note 6

L'étudiant-e doit s'adresser au comité scientifique de la spécialisation.

Anthropologie**Note 7**

Le travail de terrain doit répondre à plusieurs critères :

- terrain d'au moins 6 mois;
- apprentissage d'une langue étrangère;
- difficulté d'accès ou de séjour sur le terrain;

La/le directrice/teur du mémoire décide de la correspondance ou non d'un éventuel projet avec la spécialisation "Terrain intensif".

Remarques

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit:

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début de semestre.

Anthropologie**Acquis de formation**

Au terme de la formation l'étudiante ou l'étudiant sera capable de:

1. Connaissances et compréhension:

- Produire une analyse, empiriquement fondée, située et historicisée de grands enjeux contemporains
- Mobiliser les approches théoriques majeures de l'anthropologie
- Réaliser une enquête qualitative et ethnographique de longue durée

2. Application des connaissances et de la compréhension:

- Elaborer une problématique anthropologique à partir d'une approche inductive
- Maîtriser les techniques d'enquêtes qualitatives et d'observation-participante par immersion

3. Capacité de former des jugements:

- Déconstruire les catégories du sens commun
- Construire une analyse critique et décentrée loin des jugements normatifs et de l'ethnocentrisme
- Situer le savoir scientifique dans son contexte et en saisir les enjeux de pouvoir
- Dénaturaliser des processus de domination

4. Savoir-faire en termes de communication:

- Rédiger un travail académique de manière intelligible, alliant descriptions ethnographiques, analyses théoriques et souci des enjeux éthiques
- Exposer oralement, de manière concise et claire, une analyse anthropologique d'un thème donné
- Transmettre des connaissances anthropologiques adaptées à différents publics

5. Capacités d'apprentissage en autonomie :

- Conduire des recherches bibliographiques ou empiriques en toute autonomie
- Participer de manière collective à la construction du savoir
- Observer, écouter et apprendre dans la rencontre avec les autres et leurs particularités

6. Compétences transférables :

- Mobiliser une posture distanciée, critique et scientifique dans le décryptage de toute problématique
- Réaliser un travail de recherche, de synthèse ou d'enquête sur tout phénomène social
- Rédiger des analyses argumentées et claires
- Adopter une posture de relativisme culturel